

# PSYCHOPHOBIE Peur des personnes souffrant de troubles psychiques

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,  
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11  
DSM-5 Phobie spécifique de type maladie/blessure ou trouble anxieux  
CIM-11 6B03 — Phobie spécifique, ou 6B23 — Anxiété liée à la santé*

La **psychophobie** désigne l'ensemble des attitudes, préjugés, discriminations ou comportements négatifs dirigés envers les personnes souffrant de troubles psychiques ou de problèmes de santé mentale.

Elle peut se manifester par :

- La stigmatisation des personnes atteintes de troubles mentaux.
- L'exclusion sociale ou professionnelle.
- Des moqueries, des insultes ou des jugements dévalorisants.
- La peur injustifiée ou la méfiance envers les personnes ayant une maladie psychique.

La psychophobie peut avoir des conséquences importantes :

- Isolement social.
- Difficultés d'accès aux soins.
- Retard dans la demande d'aide.
- Baisse de l'estime de soi et aggravation de la souffrance psychique.

La lutte contre la psychophobie repose notamment sur :

- L'information et la sensibilisation du public.
- La promotion de la santé mentale.
- Le respect des droits des personnes concernées.
- La lutte contre les stéréotypes et les discriminations.

Ce terme est surtout utilisé dans les domaines de la santé mentale, de la psychologie et des droits des personnes vivant avec des troubles psychiques.